



## **RIFSEEP : Que rien ne change ? Même pas les salaires ?**

**N° 26 - 2 avril 2015**

### **Des primes maintenues et qui doivent pouvoir augmenter demain**

Certains envoient les personnels qu'ils sont censés défendre dans le mur, en demandant :

- l'impossible (exclusion des administratifs du Rifseep alors que leur intégration est déjà entérinée par la Fonction Publique - décret de juillet et circulaire de décembre)
- et le dangereux (cette exclusion empêcherait toute augmentation ultérieure)

Plus habiles, d'autres font semblant de s'attaquer au décret Rifseep alors même qu'il est d'ores et déjà entériné par le gouvernement. Ils seront donc en position de négocier demain, après avoir constaté comme tout le monde que le Rifseep s'impose.

La CFDT a choisi de regarder la réalité en face et de se confronter sans perdre de temps au véritable problème : **le montant des primes des personnels doit être maintenu et pouvoir augmenter demain.**

### **Une solution : Cadre Rifseep + prime annexe**

Pour cela, **nous ne pouvons pas conserver notre régime indemnitaire, IF + IS**, en l'état : pour de nombreux agents, le plafond est déjà atteint, il n'y aurait plus d'augmentation possible.

**Nous ne pouvons pas non plus accepter le Rifseep à la sauce Fonction Publique**, leurs plafonds sont encore plus bas.

#### **Une seule solution : créer une prime annexe aux côtés du Rifseep**

La DGAC fait la même analyse et défend cette solution. Elle a évalué positivement ses chances d'obtenir satisfaction. La publication en interne de son courrier à la DGAFP le démontre.

### **Il y a du pain sur la planche pour l'action syndicale:**

#### **Il faut obtenir la garantie sine qua non :**

- d'un report de mise en œuvre. Il faut du temps pour négocier.
- que cette prime annexe soit d'un plafond suffisant pour permettre de futures augmentations,
- et qu'elle concerne tous les administratifs DGAC, y compris en poste à Météo France, ENAC, BEA....

**Il faut négocier la mise en œuvre du « Rifseep + Prime annexe »** pour tous ces personnels, en évitant l'individualisation à outrance, que pourrait permettre ce texte. Nous avons su mener cette négociation lors de la mise en place de la PFR. Tous ensemble, nous saurons la mener une nouvelle fois face au RIFSEEP.

**Il y a un enjeu majeur pour les personnels et donc un vrai champ d'action syndicale pour les OS. Se tromper de cible et faire croire aux personnels que s'opposer et exiger que rien ne bouge suffira à nous sortir d'affaire serait impardonnable.**



POUR NOUS ÉCRIRE :  
SPAC.CFDT@WANADOO.FR



RETROUVEZ-NOUS SUR :  
WWW.SPAC-CFDT.ORG



POUR PLUS D'INFOS  
01 58 09 45 55